

Département de la Seine - Saint - Denis

**Archives de la Fédération nationale
des syndicats des ouvriers coiffeurs**

1882-1968

234 J 1 à 60

Juillet 2003

Direction des services d'archives de la Seine - Saint - Denis

Convention de Dépôt

Entre le Département de la Seine-Saint-Denis représenté par Monsieur le Président du Conseil général en vertu de la délibération de la Commission permanente du 12 octobre 1993 et l'Institut CGT d'histoire sociale représenté par Monsieur le Président de l'Institut,

Après avoir préalablement exposé ce qui suit :

Le Département de la Seine-Saint-Denis et l'Institut CGT d'histoire sociale décident de coopérer pour la sauvegarde, la collecte, le traitement, la conservation et la communication du patrimoine archivistique du mouvement syndical produit par les organisations de la CGT ou dévolu à celles-ci et pour la constitution aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis d'un centre d'archives sociales ouvert au public.

Il a été convenu et décidé :

- 1) L'Institut CGT d'histoire sociale dépose à titre permanent aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis les fonds d'archives qu'il détient en fonction de l'intérêt historique qu'ils présentent et qui est déterminé par une évaluation archivistique menée par les deux parties comme il est décrit ci-dessous à l'article 2. La liste des fonds déposés est établie et mise à jour par avenant à la présente convention.
- 2) Les Archives départementales de la Seine-Saint-Denis réalisent en collaboration avec l'Institut CGT d'histoire sociale les travaux archivistiques (recollement, organisation de préarchivage, tris, éliminations, analyse et rédaction de bordereaux) préalables à la détermination et aux opérations de transfert des fonds faisant l'objet de dépôt.

Un archiviste relevant de la direction des archives départementales de la Seine-Saint-Denis est affecté à temps plein à cette mission pendant la durée de la convention ;

- 3) Les fonds déposés sont conservés dans les locaux des Archives départementales qui en assurent le traitement définitif (conditionnement et conservation matérielle, classement, indexation, rédaction d'inventaires). Les opérations de transfert sont à la charge des Archives départementales. Un double des instruments de recherche produits est remis à l'Institut CGT d'histoire sociale.
- 4) Les deux parties passant convention se donnent pour objectif, au-delà de la sauvegarde des fonds et de leur traitement archivistique, de contribuer au développement de la recherche historique en facilitant la consultation et en constituant un centre de recherche en histoire sociale par la création d'une banque de données sur les sources d'archives du mouvement syndical. Elles mettent à cette fin en place un comité scientifique associant les universités Paris VIII et Paris XIII, les centres universitaires spécialisés dans le monde du travail et la Direction des Archives de France. Ce comité dresse un bilan annuel des activités liées à la mise en œuvre de la présente convention et débat des projets de programmation.
- 5) Le microfilmage des fonds peut être entrepris à titre de sécurité.
- 6) La communication des documents se fait aux Archives départementales selon les modalités fixées par le règlement intérieur de celles-ci. Les règles de communicabilité suivent la législation archivistique française. La communication des documents de moins de 30 ans est soumise à une autorisation préalable du déposant à l'exception de ceux qui sont par nature public et librement consultables. Elle est libre pour les documents de

plus de 30 ans à la seule exception de ceux comportant des renseignements sur la vie privée des personnes physiques pour lesquels le délai est de 100 ans.

Le déposant conserve le droit à la libre communication de l'ensemble des documents et à la possibilité d'en obtenir le déplacement temporaire dans ses locaux selon la procédure en vigueur pour les communications dans les Archives publiques.

- 7) Les reproductions (microformes, photographies, photocopies) de documents et les applications audiovisuelles ou informatiques dont ils peuvent être le support sont réalisées par les Archives départementales de la Seine-Saint-Denis ou sous leur autorité avec l'accord du déposant.

Les reproductions restent la propriété du Département de la Seine-Saint-Denis qui établit la fixation des droits y afférents dont la perception est inscrite en recette au budget départemental.

- 8) Le déposant garde la pleine propriété des archives déposées. Il conserve la possibilité de reprendre en charge tout ou partie des dépôts avec un préavis de 6 mois et s'engage dans ce cas à autoriser le microfilmage des documents, s'il n'est pas déjà réalisé, par les Archives départementales avant reprise.

En cas de cessation d'activité ou de dissolution statutaire de l'Institut CGT d'histoire sociale, la propriété des archives déposées est dévolue au département de la Seine-Saint-Denis.

- 9) La présente convention passée pour une durée de 3 ans est renouvelable par tacite reconduction.

Fait à Bobigny, le 5 novembre 1996

Le Président du Conseil général
Robert CLEMENT

Le Président de l'Institut CGT d'histoire sociale
Georges SEGUY

Introduction

Ce fonds de 60 boîtes correspond aux archives de la Chambre syndicale ouvrière des coiffeurs de Paris (1882-1968). Il est précédé des comptes rendus de quelques Congrès de la Fédération nationale des syndicats des ouvriers coiffeurs et de procès-verbaux d'organismes statutaires de la Fédération.

À la scission de 1921, la majorité de la Chambre syndicale vote pour la résolution présentée par la minorité au Congrès de la CGT de Lille et tout naturellement elle va se retrouver à la CGTU.

Quelques dirigeants de la Chambre syndicale quittent alors l'organisation pour rester à la CGT et constituer par la suite le Syndicat ouvrier des coiffeurs de Paris dont l'influence, semble-t-il, est beaucoup moins importante que celle de la Chambre syndicale.

Après la deuxième guerre mondiale, le Secrétaire de la Chambre syndicale est exclu à vie de la CGT du fait de son comportement pendant la guerre. Mais le refus de la majorité de la direction de la Chambre syndicale d'appliquer cette décision conduit la CGT à dissoudre la Chambre syndicale. À partir de cette date, c'est la Fédération qui jouera le rôle de la Chambre syndicale, pour elle-même disparaître dans les années 1970.

Un troisième chapitre est consacré aux archives de l'École parisienne de coiffure, gérée par la Chambre syndicale. Ces archives lacunaires sont constituées de registres de trésorerie, de cahiers de présence des élèves et des professeurs et de cours théoriques sur les différentes techniques de la coiffure.

Naïla Kebbat

Sommaire

CONVENTION DE DEPOT	3
INTRODUCTION	5
SOMMAIRE	7
FEDERATION NATIONALE DES SYNDICATS DES OUVRIERS COIFFEURS	8
CONGRES	8
CONSEIL FEDERAL CGTU	8
REUNIONS STATUTAIRES	8
CIRCULAIRES, DIVERS	8
CHAMBRE SYNDICALE OUVRIERE DES COIFFEURS DE PARIS	9
REUNIONS STATUTAIRES	9
ASSEMBLEES GENERALES	9
CONSEILS SYNDICAUX	9
PUBLICATIONS	10
ACTIVITES	10
CONTENTIEUX	10
LES PRUD'HOMMES	11
TRESORERIE	11
FEUILLES DE RECETTES	11
FACTURES	11
ADHERENTS	12
FICHES D'ADHERENTS CLASSEES PAR DEPARTEMENT	12
REPertoire PAR FICHES DES SALONS DE COIFFURES, SANS DATE	13
DIVERS	13
ECOLE PARISIENNE DE COIFFURE	14
TRESORERIE	14
ELEVES, PROFESSEURS ET PROGRAMMES SCOLAIRES	14

FEDERATION NATIONALE DES SYNDICATS DES OUVRIERS COIFFEURS

234 J 1 Congrès, comptes - rendus

- 1^{er} congrès des Syndicats ouvriers des coiffeurs de France et du canton de Genève (qui constitue la Fédération nationale des syndicats ouvriers coiffeurs de France), tenu à Lyon les 2, 3 et 4 septembre 1894.
- 2^{ème} congrès tenu à Bordeaux les 9, 10 et 11 septembre 1895.
- 5^{ème} congrès tenu à Orléans les 1er, 2 et 3 septembre 1903.
- 7^{ème} congrès tenu à Marseille du 12 au 15 octobre 1908.
- 12^{ème} congrès tenu les 25, 26 et 27 août 1924 à Marseille.
- Congrès national d'unité des ouvriers coiffeurs : compte rendu analytique des débats, les 6 et 7 janvier 1936 à Paris.
- 22^{ème} congrès tenu les 3 et 4 mars 1947 à Paris
- 23^{ème} congrès tenu les 27 et 28 septembre 1948 à Paris.

234 J 2

- 24^{ème} congrès: rapport présenté les 25 et 26 septembre 1950 à Paris.
- 25^{ème} congrès tenu les 23, 24 et 25 novembre 1952 à Paris.
- 26^{ème} congrès national tenu les 7, 8 et 9 octobre 1956 à Paris.

Conseil fédéral CGTU, procès - verbaux

- Procès-verbaux du Conseil fédéral CGTU, 1922-1935.

234 J 3

Réunions statutaires, procès - verbaux

- Procès-verbaux du Bureau fédéral, du Conseil fédéral et de la Commission administrative, 1948-1969.

234 J 4

Circulaires, divers, 1945 à 1954.

- Circulaires, 1945 à 1954
- Cartes syndicales.
- Brochures diverses.
- Affiche placard éditée par la Fédération nationale des syndicats (unitaires) d'ouvriers coiffeurs (CGTU) : "Contre les longues journées de travail", invitant à une réunion pour le 25 octobre, affiche écrite en noir sur fond orange, imprimée par La maison des syndicats, 82 x 60 cm, affiche en très mauvais état, sd.

CHAMBRE SYNDICALE OUVRIERE DES COIFFEURS DE PARIS

234 J 5 Réunions statutaires

Assemblées générales

- Assemblées générales de la Chambre syndicale ouvrière des coiffeurs de Paris, 1882 à 1884 et procès-verbaux du Conseil, 1897-1898.
- Assemblées générales, 1887-1901.
- Assemblées générales, 1902-1911.
- Assemblées générales, 1911-1928.¹
- Procès-verbaux des Assemblées générales, 1944-1959.
- Assemblée générale, ordre du jour sur les salaires, 1949.
- Procès-verbaux des Assemblées générales du Syndicat ouvrier des coiffeurs de Paris CGT, 1922-1928.²

234 J 6 Conseils syndicaux

- Procès-verbaux du Conseil syndical, 1898-1902.
- Procès-verbaux du Conseil syndical, 1902-1904.
- Procès-verbaux du Conseil syndical, 1904-1906.
- Procès-verbaux du Conseil syndical, 1906-1909.

234 J 7

- Procès-verbaux du Conseil syndical, 1909-1911.
- Procès-verbaux du Conseil syndical, 1911-1920.
- Procès-verbaux du Conseil syndical, 1920-1927.¹

234 J 8

- Rapport du Conseil syndical de la Chambre syndicale ouvrière des coiffeurs de Paris CGTU, 1930-1935 et rapport du Conseil syndical de la Chambre syndicale ouvrière des coiffeurs réunifiée, 1935-1939 et 1944-1961.
- Procès-verbaux du Conseil syndical CGT, 1922-1924.
- Procès-verbaux du Conseil syndical CGT, 1924-1930.
- Procès-verbaux du Conseil syndical CGT, 1930-1932.
- Procès-verbaux du Conseil syndical CGT, 1932-1935.
- Statuts de 1935.

234 J 9

- Procès-verbaux des travaux du Conseil CGT, 1922-1926.
- Rapport des travaux du Conseil syndical CGT, 1926-1935.
- Procès-verbaux du Conseil syndical, 1954-1961.
- Décisions du Bureau syndical, 1945-1954.
- Livre des présences au Conseil syndical, 1903-1924.
- Rapports financiers du Syndicat ouvrier des coiffeurs de Paris CGT, 1922-1933.

¹ A partir de 1922 la Chambre syndicale ouvrière des coiffeurs adhère à la CGTU, ce qui conduit un certain nombre de militants coiffeurs à quitter le syndicat de Paris.

² A la suite de l'adhésion de la Chambre syndicale des coiffeurs de Paris à la CGTU, la CGT crée un Syndicat ouvrier des coiffeurs de Paris.

234 J 10 Publications

- "L'Ouvrier Coiffeur" de la Chambre syndicale des coiffeurs de Paris:
 - . 1902 n°1 et n°7.
 - . 1903 n°1 et n°2.
- "L'Ouvrier Coiffeur" de la Fédération nationale des syndicats d'ouvriers coiffeurs, année 1922 du n° 14 au n° 25.
- "L'Ouvrier Coiffeur" relié, de la Fédération CGTU, du n°14 au n° 44 de janvier 1922 à décembre 1924.
- "L'Ouvrier Coiffeur", CGTU :
 - . 1925 du n°45 au n°56, collection incomplète.
 - . 1926 du n°58 au n°66, collection incomplète.
 - . 1927 du n°68 au n°74.
 - . 1928 du n°75 au n°83, collection incomplète.
 - . 1929 n°84 et n°88 supplément.
 - . 1930 n°90 au n°100, collection incomplète.
- Journal "L'Enseignement Technique de l'Ouvrier Coiffeur", septembre 1926.
- "Le Coiffeur Unitaire de la Région Parisienne" (CGTU), octobre 1925 et juin 1926.
- Organe mensuel de la Coopération ouvrière des coiffeurs de France "L'Aurore de la Coiffure", novembre 1923 et août 1926.
- Journal "l'Eclaireur des Coiffeurs", janvier 1927.
- Quelques exemplaires de "L'Épingle neige", organe de l'amicale des jeunes de la coiffure, N°1 au N°10, [1948].

234 J 11 - La tribune des coiffeurs, journal mensuel, 1948-1958.

234 J 12 Activités

- Correspondance du Ministère du travail et de la main d'œuvre: réponse aux courriers des ouvriers coiffeurs, 1944-1951.
- Correspondance de la Chambre syndicale des maîtres coiffeurs établissements de l'Ile de France.
- Procès-verbaux de la Commission féminine.
- Correspondance avec le Syndicat FO de la coiffure, 1946-1948.
- Pétition contre le référendum de FO sur les salaires, 1949.
- Correspondance avec le Syndicat autonome de la coiffure, 1944-1945.
- Procès-verbaux du Comité national interprofessionnel, 1952-1956.
- Recueil de textes législatifs.
- Revendications : repos hebdomadaire, 1945-1956.
- Relation avec le syndicat des ouvriers coiffeurs de l'Algérie : Alger, Constantine, Oran, 1949-1956.

234 J 13 - Demandes de dérogations pour l'ouverture de salons le dimanche, sd.

234 J 14 Contentieux

- Correspondance relative à l'affaire José Antonio.
- Correspondance relative à l'affaire Magnien, 1944-1950.

- 234 J 15 Les Prud'hommes**
- Résultats des élections prud'homales, 1954.
- Conseil de prud'homme, 1930-1946.
- 234 J 16** - Conseil de prud'homme, 1945-1946.
- 234 J 17** - Conseil de prud'homme, 1946-1947.
- 234 J 18** - Conseil de prud'homme de A à B.
- 234 J 19** - Conseil de prud'homme de C à E.
- 234 J 20** - Conseil de prud'homme de F à J.
- 234 J 21** - Conseil de prud'homme de K à M.
- 234 J 22** - Conseil de prud'homme de N à R.
- 234 J 23** Conseil de prud'homme de S à Z.
- 234 J 24 Trésorerie, registres, feuilles de recettes**
- Registre recettes/dépenses, 1893-1906.
- Registre recettes/dépenses, 1939-1950.
- Registre recettes/dépenses, 1962-1966.
- Feuilles de recettes, 1951-1956.
- Feuilles de recettes, 1958-1960.
- 234 J 25 Feuilles de recettes**
- Feuilles de recettes, 1961.
- Feuilles de recettes, 1962.
- Recettes et dépenses, 1963.
- Feuilles de recettes, 1964.
- Feuilles de recettes, 1965.
- Feuilles de recettes, 1966.
- 234 J 26 Factures**
- 1946-1948.
- 234 J 27** - Factures, 1950-1964.

- 234 J 28** - Règlement matériel UD, 1958-1961.
- Factures, 1962-1966.
- 234 J 29** - Factures, 1965-1968.
- 234 J 30** - Factures, 1969.
- Pièces de caisse, 1960-1964.
- Registre caisse, 1965-1967.
- 234 J 31** - Registre caisse 1969-1971.
- Registre caisse, 1973-1974.
- 234 J 32** - Registre dépenses, 1944-1947.
- Registre des salaires et appointements, 1958-1971.
- Registre dépenses, 1968-1974.
- Registre des salaires et appointements, 1971-1976.
Registre dépenses, 1968-1974.
- Comptabilité CCP, 1949-1954 et 1954-1959.
- Comptabilité Banque commerciale pour l'Europe du Nord, 1946-1954.
- bulletins de paye et chèques postaux, 1958-1969.
- 234 J 33** **Adhérents**
- Bulletins d'adhésions à la CGT, 1929-1930.
- Bulletins d'adhésions à la CGTU, 1933-1934.
- 234 J 34** - Bulletins d'adhésions, 1951-1960.
- 234 J 35** - Bulletins d'adhésions, 1961-1965.
- 234 J 36** - Bulletins d'adhésions, 1966.
- 234 J 37** - Bulletins d'adhésions, 1967.
- 234 J 38** - Bulletins d'adhésions, 1968-1969.
- 234 J 39** **fiches d'adhérents classées par département**
- Seine, Seine et Oise, Seine - Saint - Denis, Hauts de Seine, Val de Marne, Val d'Oise, 1960-1968.
- 234 J 40** - Paris, Province, 1960-1968.

- 234 J 41** **Répertoire par fiches des salons de coiffures, sans date**
- Paris, 1^{er} au 11^{ème} arrondissement.
- 234 J 42** - Paris, 12^{ème} au 17^{ème} arrondissement.
- 234 J 43** - Paris, 18^{ème} au 20^{ème} arrondissement, Ile de France.
- 234 J 44** - Ile de France, suite.
- 234 J 45** **Divers**
- Rapports du délégué permanent du placement, 1912-1919.
- Livre du Sporting - club de la coiffure (football), 1912-1913.
- Livre du Sporting-club de la coiffure (football), 1919-1926.
- Livre de la course cycliste Versailles-Le Perray, 1912.
- Documentation et courriers de la Confédération Général du travail (CGT) en direction du syndicat ouvrier des coiffeurs de Paris, 1950-1956.
- Photos.
- Assemblées générales ordinaire et extraordinaire de l'Institution nationale de retraite et prévoyance de la coiffure et professions annexes du lundi 10 juin 1974.

ECOLE PARISIENNE DE COIFFURE

- 234 J 46 Trésorerie**
- Résultats des comptes, registres des recettes et dépenses, bilan, 1962 - 1963..
- 234 J 47** - Résultats des comptes, registres des recettes et dépenses, bilan, 1964 - 1965.
- 234 J 48** - Résultats des comptes, registres des recettes et dépenses, bilan, 1966.
- 234 J 49** - Résultats des comptes, registres des recettes et dépenses, bilan, 1967.
- 234 J 50** - Résultats des comptes, registres des recettes et dépenses, bilan, 1968
- 234 J 51** - Résultats des comptes, registres des recettes et dépenses, bilan, 1968 - 1969.
- 234 J 52** - Résultats des comptes, registres des recettes et dépenses, bilan, 1970.
- 234 J 53** - Résultats des comptes, registres des recettes et dépenses, bilan, travaux, aménagements, 1971 - 1972.
- 234 J 54** - Résultats des comptes, registres des recettes et dépenses, bilan, travaux, aménagements, 1973.
- 234 J 55** - Résultats des comptes, registres des recettes et dépenses, bilan, travaux, aménagements, cahiers de barèmes des prestations, 1974 - 1975.
- 234 J 56 Elèves, professeurs, programmes scolaires, cours, subventions**
- Un registre intitulé "Palmarès des professeurs", 1897-1920, 1927-1935.
- Un répertoire alphabétique des élèves avec le résultat aux examens, 1950-1952.
- Trois cahiers de pointage des professeurs, 1954 -1967.
- Un classeur pointage des élèves, 1971-1972.
- Situation des professeurs, 1973 -1974
- Liste des élèves en CAP, sd.

- 234 J 57**
- Circulaires de l'Ecole parisienne de coiffure, 1951 - 1961.
 - Courriers élèves et professeurs, 1956 - 1958.
 - Courriers arrivée et départ concernant des élèves en CAP et BP, 1973 - 1974.
 - Ministère de l'éducation nationale, enseignement technique et professionnel, subventions allouées à l'Ecole parisienne de coiffure, 1951 - 1960.
 - Demandes de subventions pour l'année 1966.
 - Demandes de subventions, 1971-1973.
 - Cahiers de barèmes des prestations, 1974 - 1975.
 - Programmes, sujets d'examen, effectifs, présence, calendriers, liste des membres de jury du BP, 1973 - 1974.
 - Diverses réunions (direction, professeurs), 1973-1974
 - Programmes scolaires pour les CAP et BP, sd.
 - Création d'un centre de formation continu géré par l'Ecole parisienne de coiffure, 1972-1973.
- 234 J 58**
- Cahiers de notes trimestrielles des élèves en vue de la préparation du brevet professionnel et du certificat d'aptitude professionnelle, 1965 - 1966.
- 234 J 59**
- Fiches descriptives avec dessins et croquis sur l'apprentissage des coiffures : indéfrisable, permanente, mise en plis, ondulation au fer, coloration, décoloration, coupes de cheveux, outillages, etc..., sd.
 - Programmes des Cap et emplois du temps, sd.
 - Cours de pédagogie fait par René Girard aux professeurs de l'Ecole parisienne de coiffure, 1949.
 - Historique des coiffures par Jacqueline Guermonprez, sd.
 - Collections de gravures de postiches, sd.
 - Liste de matériels et d'outils nécessaire au bon fonctionnement de l'école, sd.
- 234 J 60**
- Fiches nominatives, précisant l'état civil et les catégories professionnelles, sd.
 - Statuts de l'association artistique des coiffeurs parisiens, 1948, 1974
 - Commission nationale consultative de la coiffure, procès-verbaux, 1949-1955.
 - Rapport de M. Billon sur la tenue de l'examen du BEP de coiffure pour l'année 1953.
 - Rapport sur la formation professionnelle présentée par Jean Dezoncle au 16^{ème} congrès fédéral de la CGT, 1956.
 - Rapport sur les pathologies et les maladies professionnelles dans la coiffure, Mme Huguette Philippot, sd.
 - Contrats d'apprentissage, 1970-1975.
 - Ecoles de coiffure de province, courriers et questionnaires, sd.